



QUÉ NOUVELLES À FAGNON ?

Feuillet rapide n° 5 - Novembre 2010

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Voici quelques informations importantes et urgentes :

En premier lieu, nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons conservé « notre » première fleur, celle-ci a été confirmée officiellement le 8 octobre écoulé au Centre des Congrès des Vieilles-Forges ; l'encouragement financier qui nous a été attribué permettra de fleurir notre hiver et notre printemps

Après cette année de transition, nous sommes déterminés à redoubler d'efforts...



Ensuite et après deux recrutements qui n'ont pas brillé par leur stabilité, nous avons la satisfaction de vous faire part de la présence au secrétariat de la Mairie de **Madame Sandrine KOHLI** depuis le vendredi 1^{er} octobre 2010.

Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon séjour parmi nous.

Elle est à son poste les mardis, jeudis et samedis et vous pourrez faire appel à ses services **les jeudis de 13 h 00 à 15 h 00** et **les samedis de 10 h 30 à 12 h 00**.

Notre attention a été appelée dernièrement sur les nuisances occasionnées par les pigeons -mi-domestiques et mi-sauvages- que nous connaissons bien ; il s'avère difficile de simplement les éloigner et la méthode est un tant soit peu « définitive » ! C'est pourquoi nous souhaitons vous interroger également sur le point de savoir si vous souhaitez les voir éradiquer...



Dans le domaine des **travaux**, nous vous rendons compte du remplacement du portail de l'école des petits :



et vous informons de l'engagement, sous quinzaine environ, des travaux de réfection de la voie communale n° 2, dite « chemin du moulin de Warnécourt »; bien que peu voire pas utilisé par nos concitoyens, l'entretien du patrimoine demande des efforts...

Par ailleurs, nous enregistrons avec grande satisfaction l'engagement par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises d'un chantier du patrimoine sur notre territoire ; il couvrira le mur arrière du cimetière entourant le tombeau du chevalier de Rémont et le lavoir voisin du moulin Ricat. Les stagiaires et leurs encadrants arrivent dès lundi 15 courant. Nous en sommes reconnaissants aux élus et au personnel communautaires.

°0°0°0°0°0°0°0°

La commune de Fagnon appartient à des structures intercommunales à qui elle a délégué la gestion des services à la population que sont la distribution d'eau potable et l'enlèvement des déchets ménagers ; le syndicat de la Prézière et la communauté de communes des Crêtes Préardennaises qui ont la lourde tâche de faire fonctionner ces services se doivent de faire « rentrer » au mieux les redevances dues par les usagers en contrepartie desdits services.

Toutefois, la mission est ardue et, même avec l'aide de tous et de chacun, il est extrêmement délicat de maintenir tous les fichiers à jour, notamment dans les cas de départ des habitants ; c'est pourquoi, en plus de la sensibilisation constante de nos concitoyens, nous ferons appel prochainement aux propriétaires bailleurs pour qu'ils signalent les vacances et les changements de locataires de leurs logements ; un questionnaire leur sera transmis prochainement à cet effet.

°0°0°0°0°0°0°0°

Nous nous inclinons devant la peine des familles MARAGE et PIERMEE qui ont perdu il y a peu un fils ou un gendre, emporté en pleine jeunesse ; nous leur confirmons nos sincères condoléances et notre profonde sympathie.

°0°0°0°0°0°0°0°

Enfin, nous vous invitons à vous joindre nombreux à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 ; celle-ci se tiendra le jeudi 11 novembre à 11 h 15 en présence du drapeau des anciens combattants de la section intercommunale des ACPG-CATM et sera suivie d'un apéritif convivial.

La municipalité.